

5 · Les vacances



En cas d'absence prolongée, **votre domicile doit paraître habité** :

- ✓ Ne signalez pas votre absence en apposant un mot ou en l'indiquant sur votre répondeur téléphonique.
- ✓ Confiez à des proches de vider régulièrement votre boîte aux lettres, d'ouvrir vos volets et parfois d'allumer la lumière le soir.
- ✓ Installez un éclairage extérieur avec détection de présence
- ✓ Avant de partir, entretenez la végétation, en particulier celle qui se voit depuis la rue ou qui empêcherait votre habitation d'être bien visible depuis l'extérieur. Et ranger vos outils et accessoires (qui parfois servent à commettre l'effraction).
- ✓ Relevez les immatriculations des véhicules suspects et signalez tout fait anormal ou votre absence en composant le « 17 »
- ✓ Profitez de l'opération tranquillité vacances (service gratuit) en vous présentant à la gendarmerie avec le formulaire téléchargeable sur le site internet du ministère de l'intérieur : www.interieur.gouv.fr.



Si vous êtes victime d'un cambriolage, **ne touchez à rien.**

Et contactez au plus vite le ☎ **17**

Diminuez le risque d'un tel sinistre, participez à la protection de votre domicile, ces quelques bons réflexes peuvent dissuader un malfaiteur.

Prévention des cambriolages



Les principales mesures de prévention sont simples et ne s'avèrent pas toujours coûteuses. Voici nos conseils :

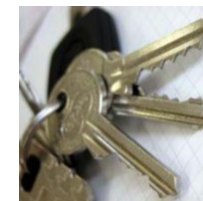
1 • Les valeurs

- Placez-les en lieux sûrs dans un coffre ou à la banque. Ne conservez pas de forte somme d'argent au domicile.
- A défaut privilégiez des **lieux insolites** pour vos bijoux, cartes bancaires et chèques (pas dans un tiroir du bureau ou au milieu d'une pile de linge de la chambre).



2 • Vos clés

- Rangez-les toujours en lieu sûr et **hors de vue**.
- Votre présence n'empêche pas le vol, fermez toutes vos issues et ne laissez pas vos clés de maison et de voiture, ou votre portefeuille, dans l'entrée (la boîte aux lettres, le pot de fleurs ou le paillason sont aussi à proscrire).
- Ne laissez rien dans votre véhicule, même dans le garage. Et encore moins les clés sur le contact sur la voie publique !
- A chaque départ, vérifiez également le verrouillage de l'abri de jardin et le blocage des fenêtres de toit.
- En vacances, laissez vos doubles de clé chez une personne de confiance, ou emportez-les.
- N'inscrivez pas vos noms et adresse sur vos trousseaux et changez votre serrure s'ils ont été perdus ou volés.



3 • Contre l'effraction

- Équipez **vos portes** d'un système de fermeture fiable, respectant des normes techniques de résistance à l'effraction.
- Protégez **vos fenêtres** et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux, et prévoir des barres de renforcement.
- Un **système d'alarme** bien conçu s'avère toujours efficace. On tiendra compte des prescriptions légales.
- Prenez des précautions : demandez au moins une carte professionnelle lorsqu'une personne se présente à votre domicile sous le qualité d'agent EDF, GDF ou de plombier... En cas de doute, composez le « 17 »



4 • Restitution des biens – Assurance

- Ayez, en un lieu sûr, **des copies de factures et des photographies de vos biens de valeur** tel que HI-FI-Vidéo, meubles, bijoux et objets d'art...
- Relever la marque, le type et le **numéro de série** de ces objets. Le cas échéant, faites-les expertiser.
- Marquez les avec des **signes distinctifs indélébiles (marquage ou gravage)**.

